

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2010**

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la commune de MOROGES, sous la présidence de Jean VENOT, Maire :

Mme BOURGEON Aude, M. GRANDJANNY Michel, M ARNOUX Dominique, M. NUZILLAT Robert, Mme LORTON Sophie, Mme POROT Marie-Hélène, Mme POSTAL Marie-Hélène, Melle PREVOTAT Sabine, M. D'HEILLY Pierre, M. MATHY Frédéric, M. MAZILLE Laurent

Excusés : Mme MULLER, Melle REDEUILH Paule.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 26/05/2010.**

#### **AMENAGEMENT D'UN ACCUEIL DE LOISIR PERISCOLAIRE**

Le choix des entreprises les mieux-disantes a été effectué par la commission "appel d'offres". Le montant total de ce projet est de 104 921,42 € TTC, couvert par 63 653,00 € de DGE et fonds européens et 41 268,00 € de fonds propres. A noter une économie de 39 129 € par rapport au budget (montant total du marché inférieur de 30% à l'estimation).

#### **MODIFICATION DU PLU**

Pour autoriser les maisons en bois à toit plat (projet présenté en mairie par un constructeur) il faut que la toiture soit végétalisée et une modification du PLU est nécessaire avec deux solutions :

1. modification simplifiée : délai environ 1 mois, peu onéreuse mais implique que la réglementation soit la même sur toutes les zones constructibles du village.
2. modification permettant de limiter l'autorisation à la zone concernée : délai 6 mois à 1 an avec l'enquête publique, recours à un cabinet d'étude, coût approximatif 4 000 €.

Le vote du conseil pour la solution 1 est : 4 oui, 5 non, 3 abstentions ; pour la solution 2 : 3 oui, 8 non, 1 abstention.

#### **PROGRAMME VOIRIE 2010**

Les travaux de voirie pour cette année sont la rue de Sous Velles , la rue du Château, route de Chamilly, plus du point à temps. L'entreprise Eurovia étant la moins chère (58 953,83 €) parmi les quatre offres à l'ouverture des plis et satisfait des travaux de la place de Fissey exécutés par cette même entreprise, le conseil donne son accord pour retenir Eurovia. Le coût étant moins élevé que l'estimation de la DDE, 6 000€ sont prévus pour la réparation de la chaussée à Mortières (montée vers le four et une partie de la place du four).

#### **DEVENIR DE L'ANCIEN ACCES À LA RN 80**

Sur les 10 mètres de largeur de l'ancien accès à la RN 80 (mitoyen avec l'entreprise Michaud) la commune prévoit de garder une largeur de 4 mètres pour entretien et chemin piétonnier. Le reste pourrait être rétrocédé à l'entreprise Michaud, sachant que la commune mettrait en place des plantations en limite avant toute rétrocession.

D'autre part le conseil demande au Maire de s'occuper rapidement de la **mise en sécurité** du compteur EDF qui "gât" par terre sur le bas côté de la voie publique, compteur qui alimente l'entreprise Michaud.

## **INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Quelques informations données par Pierre d'Heilly sur la CCSCC:

Réunion de la CCSCC à Moroges le 12 juillet à 20h30 sur les travaux futurs dans les anciens bâtiments Rocamat où il est prévu un emplacement pour le RAM, l'EMA, les bureaux de la CC, salle d'archives...

Quelques résultats positifs et encourageants sur le tri des OM depuis que la poubelle "jaune" est personnelle : 40 Tonnes en mai au lieu de 27 en PAV avec un refus de 4% au lieu de 13% avant ; à continuer sur cette lancée.

Jean Venot demande l'accord du conseil pour donner l'autorisation à la DDE de faire une étude (aménagement, environnement) sur le terrain derrière la mairie, sachant que c'est sans engagement pour la commune. Accord donné à l'unanimité.

Projet de Cantine : Proposition de continuer avec le CAUE (gratuit) : le conseil est d'accord de poursuivre.

Marie Hélène Porot fait la remarque sur le mauvais état des toilettes publiques de la Croix de bois : une remise en état serait nécessaire. A faire un devis.

Dans le cadre du RPI, le maire de Bissey fait remarquer que le prix de la garderie est plus élevé à Moroges qu'à Bissey et il faudrait que la commune de Moroges s'aligne sur Bissey. Jean Venot fait remarquer qu'il n'a jamais eu des reproches de parents à ce sujet, d'autre part les enfants de Bissey pourront toujours prendre le bus et aller à la garderie de Bissey.

Monsieur le maire a reçu une lettre officielle du Préfet indiquant la nomination de M. Dominique Arnoux au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite : le conseil lui transmet toutes ses félicitations.

Jean Venot transmet à chaque membre du conseil le rapport annuel du syndicat intercommunal des eaux sur le "Prix et Qualité du service de l'eau potable".

Pierre d'Heilly fait la remarque à ce sujet qu'il manque les résultats d'analyses, pesticides en particulier.

Sabine Prévotat informe, dans le cadre du RPI Moroges – Bissey, la création d'une association de parents des élèves et comment obtenir une subvention : réponse faire un courrier à la mairie.

A la rentrée faire un nouveau règlement de la cantine.

A la question de Madame Lemonde : les enfants qui attendent le bus pour Bissey, qui est responsable ? Réponse : ce sont les parents, et non le corps enseignant, puisqu'ils sont en dehors de l'enceinte de l'école.

La séance est levée à 11h15.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal  
Mercredi 25 août 2010**